

# La Caf *à vos côtés*

L'offre de service  
de la Caf des Deux-Sèvres

**#Édition parentalité**



**#GrandirAvecVous**

# SOMMAIRE

---

PRÉSENTATION 1

PRESTATIONS LÉGALES 2

AIDES LOCALES 3

PARENTS QUI ATTENDENT UN ENFANT 4

PARENTS DE JEUNES ENFANTS 5

PARENTS DE JEUNES & ADOLESCENTS 6-7

PARENTS SÉPARÉS/EN COURS DE SÉPARATION 8-9

MONOPARENTS OU PARENTS ISOLÉS 10

PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP 10

PARENTS CONFRONTÉS AU DEUIL 11

RESSOURCES UTILES 13

# ÉDITO

---

Le soutien à la parentalité est au coeur des missions de la Caf. En développant une offre diversifiée d'aide à la parentalité et en finançant des lieux, services et réseaux qui favorisent la qualité et la continuité des liens entre les enfants et les parents, la Caf des Deux-Sèvres contribue à accompagner les relations intrafamiliales à chaque étape et à chaque évènement de la vie (séparation, relations conflictuelles, adolescence,...).

## POUR COMPRENDRE CE GUIDE

Vous retrouverez dans ce livret des aides et des ressources selon l'âge de votre enfant et selon les situations particulières dans lesquelles vous pouvez vous trouver.



Chaque information présentée dans ce guide renvoie directement vers la page web dont vous avez besoin pour en savoir plus ou accomplir vos démarches.

## € AIDES

Cette rubrique recense les aides locales proposées par la Caf des Deux-Sèvres. Vous les retrouverez classées par thématique, en lien avec le rubriquage caf.fr.

La thématique «vie personnelle» est elle-même déclinée, localement, en sous-catégories (être parent, conflit familial, séparation et divorce, décès d'un proche, vie quotidienne, vacances et loisirs, jeunesse).

**vie personnelle**

**vie professionnelle**

**logement**

**handicap**

**accident de vie**

€ Les aides locales peuvent être allouées sous certaines conditions, de ressources notamment (voir p. 3). Ce picto vous aidera à les identifier.

## i RESSOURCES

Cette rubrique vous indique les structures/dispositifs départementaux et programmes complémentaires proposés par la Caf et ses partenaires, en fonction de votre situation et de l'âge de vos enfants..

# Prestations légales

Rappel des prestations légales versées par la Caf sur le champ de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse ou de la parentalité :

- La [prestation d'accueil du jeune enfant](#) (Paje) qui comprend :
  - > la [prime à la naissance](#) (Pn) ou la [prime à l'adoption](#) (Pa)
  - > l'[allocation de base](#) (Ab)
  - > la [prestation partagée d'éducation de l'enfant](#) (PreParE)
  - > le [complément de libre choix du mode de garde](#) (Cmg)
- Les [allocations familiales](#) (Af)
- Le [complément familial](#) (Cf)
- L'[allocation d'éducation de l'enfant handicapé](#) (Aeeh)
- L'[allocation de soutien familial](#) (Asf)
- L'[allocation de rentrée scolaire](#) (Ars)
- Les [aides personnelles au logement](#) (Apl)

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à utiliser [le simulateur du caf.fr](#) pour accéder à l'ensemble de vos droits.

Pour plus d'informations sur l'ensemble des prestations légales, rendez-vous sur [caf.fr](#), [consultez le guide des prestations](#) ou scannez le QR code ci-contre :



Le saviez-vous ?

Si vous cessez de travailler ou réduisez votre activité pour vous occuper de votre enfant gravement malade, accidenté ou handicapé, vous pouvez, sous conditions, bénéficier de [l'allocation journalière de présence parentale](#) (Ajpp). Pour aider un proche, il existe également [l'allocation journalière du proche aidant](#) (Ajpa).

# La Caf aux côtés de toutes les familles

En complément des prestations familiales, les Caf soutiennent l'ensemble des familles par l'intermédiaire d'une offre locale avec une attention particulière portée aux familles en difficultés financières et/ou sociales.

Les aides financières aux partenaires locaux permettent également de développer et d'accompagner des services sur l'ensemble du territoire, dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accompagnement social.

A ce titre, la Caf est présente dans le quotidien de toutes les familles qui bénéficient des structures d'accueil pour leurs enfants et des dispositifs d'accompagnement et d'animation de la vie locale.

## Aides locales

**En complément du versement des prestations légales, la Caf des Deux-Sèvres dispose d'aides et ressources propres à son département.**

Des aides à destination des familles, à chaque étape de leur vie et de la vie de leurs enfants peuvent être allouées localement. Ces aides, versées par la Caf des Deux-Sèvres, sont répertoriées sur le [caf.fr](http://caf.fr) dans l'espace Allocataires rubrique « [Ma Caf](#) » et dans le [Guide des aides aux familles](#).

### Ces aides sont versées sous certaines conditions :

- Être allocataire de la Caf des Deux-Sèvres avec au moins un enfant à charge et percevoir une ou plusieurs prestations légales
- Être parent non-allocataire et non gardien
- Être non-allocataire mais avoir déclaré une grossesse de plus de 6 mois

À ces conditions s'ajoutent des conditions de ressources spécifiques à chaque aide, liées au quotient familial (QF). Le QF est calculé chaque année en janvier en fonction des ressources, des prestations familiales mensuelles et de la composition de la famille.

Retrouvez-le dans votre espace « Mon Compte » en page d'accueil. Si nécessaire, vous avez la possibilité de télécharger une attestation dans la rubrique « Mes attestations ».



# Parents qui attendent un enfant

## AIDES

vie quotidienne

Aide à domicile

logement

Prêt équipement ménager/mobilier 

## RESSOURCES



### Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam)

Un programme de suivi médical et d'accompagnement durant toute la grossesse.



### Protection maternelle infantile (Pmi)

Un service départemental pour accueillir, écouter, accompagner les futurs parents Deux-sévriens à travers des informations, des conseils, des rencontres personnalisées, un accompagnement parental et familial et des consultations médicales et paramédicales.

### Liste des modes d'accueil

Le site monenfant.fr, portail public national de référence pour la mise en relation de l'offre d'accueil et de la demande des familles, recense de façon géolocalisée les modes d'accueils sur le territoire :

- Relais petite enfance (Rpe)
- Lieux d'accueil enfants parents (Laep)
- Établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje)
- Assistant(e)s maternel(le)s
- Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh)

monenfant.fr

Le site met également à disposition des outils de simulation pour estimer le reste à charge en crèche ou le montant de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf.



### Programme Malin (je M'ALImeNte bien pour bien grandir)

Un programme pour accompagner les familles, en les aidant à améliorer leur situation nutritionnelle avec un volet "conseil pour tous" et un volet permettant aux parents en situation de vulnérabilité financière de bénéficier de bons d'achats.



### 1000 premiers jours

Des outils pour accompagner les futurs parents dans le cadre de la période dite des «1000 premiers jours», définie de la grossesse aux 2 ans de l'enfant.

- L'application mobile
- Le site 1000-premiers-jours.fr
- Le livret de nos 1000 premiers jours (envoyé par la Caf aux futurs parents en réponse à leur déclaration de grossesse)



# Parents

## de jeunes enfants

jusqu'à 11 ans

### AIDES

vie quotidienne

Aide à domicile - répit parental

vacances et loisirs

Aide accueil de loisirs <sup>€</sup>

vacances et loisirs

Aide aux vacances familiales Vacaf (Avf) <sup>€</sup>

vacances et loisirs

Aide aux vacances enfants et adolescents Vacaf (Ave) <sup>€</sup>

logement

Prêt équipement ménager/mobilier <sup>€</sup>

### RESSOURCES

#### Liste des modes d'accueil

Le site monenfant.fr, portail public national de référence pour la mise en relation de l'offre d'accueil et de la demande des familles, recense de façon géolocalisée les modes d'accueils sur le territoire :

- Relais petite enfance (Rpe)
- Lieux d'accueil enfants parents (Laep)
- Établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje)
- Assistant(e)s maternel(le)s
- Accueils de loisirs sans hébergement (Alsh)

[monenfant.fr](http://monenfant.fr)

Le site met également à disposition des outils de simulation pour estimer le reste à charge en crèche ou le montant de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf.



#### Ludothèques

Des équipements culturels qui encouragent le jeu en famille, en proposant le prêt de matériel et l'organisation d'animations ludiques.



#### Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Un dispositif d'accompagnement à la scolarité décliné localement par des bénévoles qui accueillent les enfants de l'élémentaire au lycée et les aident à découvrir leurs capacités en favorisant leur épanouissement.



#### Centres socioculturels (Csc)

Un réseau d'une vingtaine de structures présentes sur l'ensemble du département qui proposent de nombreuses actions et animations à destination de toutes les familles.



# Parents de jeunes et adolescents

à partir de 11 ans

## € AIDES

jeunesse

Prêt aux étudiants, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle (matériel informatique) <sup>€</sup>

jeunesse

Aide à la formation BAFA

vie quotidienne

Aide à domicile - répit parental

vie quotidienne

Aide accueil de loisirs <sup>€</sup>

vacances et loisirs

Aide aux vacances familiales Vacaf (Avf) <sup>€</sup>

vacances et loisirs

Aide aux vacances enfants et adolescents Vacaf (Ave) <sup>€</sup>

logement

Prêt équipement ménager/mobilier <sup>€</sup>

## i RESSOURCES

### Liste des modes d'accueil

Le site monenfant.fr, portail public national de référence pour la mise en relation de l'offre d'accueil et de la demande des familles, recense de façon géolocalisée les modes d'accueils sur le territoire :

- Relais petite enfance (Rpe)
- Lieux d'accueil enfants parents (Laep)
- Établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje)
- Assistant(e)s maternel(le)s
- Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh)

monenfant.fr

Le site met également à disposition des outils de simulation pour estimer le reste à charge en crèche ou le montant de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf.



# Parents de jeunes et adolescents

à partir de 11 ans

## RESSOURCES (suite)



### Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Un dispositif d'accompagnement à la scolarité décliné localement par des bénévoles qui accueillent les enfants de l'élémentaire au lycée et les aident à découvrir leurs capacités en favorisant leur épanouissement.



### Centres socioculturels (Csc)

Un réseau d'une vingtaine de structures présentes sur l'ensemble du département qui proposent de nombreuses actions et animations à destination de toutes les familles.



Promeneurs  
du Net

### Promeneurs du Net (PdN)

Un réseau de professionnels jeunesse en veille préventive et en soutien des jeunes de 11 à 25 ans sur les réseaux sociaux (Twitter, Instagram, TikTok,...).



### Agora - Maison des adolescents (MDA) - Niort

Un centre d'information, de prévention et de planification familiale pour les 11-25 ans et leur famille accueillis de manière confidentielle et gratuite.



### Points accueil écoute jeunes (Paej) - Bressuire, Saint-Maixent-L'École, Melle

Des structures d'accueil et d'orientation pour les jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents (gestion assurée par la L'Agora - MDA).



### Cité de la jeunesse et des métiers (CMJ) - Bressuire

Une offre de service transversale regroupée dans un pôle jeunesse pour accompagner et impliquer les 11-30 ans, en individuel ou en collectif, dans leurs projets d'autonomie.



### Campus rural de projets - Parthenay Gâtine

4 antennes sur le territoire (Ménigoute, Secondigny, Parthenay, Thénezay) pour accueillir les jeunes de 15 à 30 ans, soutenir leurs initiatives, encourager les échanges et favoriser leur autonomie.



### Résidences habitat jeunes (Rhj)

Des possibilités de logement pour les jeunes de 16 à 30 ans (en démarche d'insertion) associée à un accompagnement personnalisé et divers services (restauration, activités culturelles, sportives, échanges,...) pour favoriser le passage à l'autonomie.



# Parents séparés ou en cours de séparation

séparation

La Caf des Deux-Sèvres déploie un parcours spécifique pour les parents en cours de séparation afin de leur proposer un accompagnement personnalisé pour vivre plus sereinement ce changement de situation.

En complément des aides possibles en fonction de l'âge des enfants et celles destinées aux parents élevant seul leur(s) enfant(s), différentes ressources sont proposées autour de la séparation.



## Accompagnement personnalisé

Rencontre possible avec un travailleur social de la Caf pour être accompagné, informé et orienté selon la situation.



## Recouvrement des pensions alimentaires

La Caf propose un service d'intermédiation financière, permettant de récupérer la pension alimentaire auprès d'un parent pour la verser au parent bénéficiaire.



L'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires



## Médiation familiale

Différentes offres de médiation familiale conventionnées par la Caf, proposent un temps d'écoute, d'échanges et de négociation permettant d'aborder les problèmes liés à un conflit familial et de prendre en compte les besoins de chacun.



## Séances Parents après la séparation

Réunions collectives gratuites animées par des professionnels (juriste, médiateur familial et travailleur social), ouvertes à tous les parents séparés ou en cours de séparation.



## Groupes de paroles pour enfants de parents séparés

Proposés par l'Udaf (à Niort) et l'association Intermède Nord 79 (à Bressuire), ces groupes de parole pour enfants de parents séparés permettent à l'enfant de s'exprimer et d'être entendu au sein d'un groupe d'enfants connaissant la même situation.



**PENSION  
ALIMENTAIRE**



**AIDE  
À DOMICILE**



**MÉDIATION  
FAMILIALE**



**SÉANCES  
D'INFORMATION**



**SÉPARATION**



**ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ**



**VIOLENCES  
CONJUGALES**

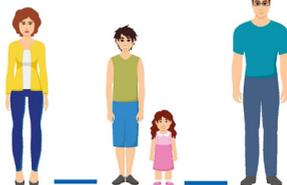


**ACCÈS  
AU LOGEMENT**



**AIDES  
FINANCIÈRES**

**LA CAF  
EST À VOS  
CÔTÉS**





# Parents

*qui élèvent seuls leurs enfants*

## AIDES

vie professionnelle

Aide aux monoparents <sup>€</sup>  
pour leur projet d'accès/de retour à l'emploi

séparation

Aide aux parents <sup>€</sup>  
n'ayant pas la garde habituelle de leur(s) enfant(s)

## RESSOURCES



### Accompagnement personnalisé

Rencontre possible avec un travailleur social de la Caf pour être accompagné, informé et orienté selon la situation.



# Parents

*d'enfants  
en situation de handicap*

## AIDES

handicap

Aide pour l'achat de matériel et jeux éducatifs <sup>€</sup>

handicap

Dispositif Passerelles (départ en vacances)

## RESSOURCES



### Pôle ressources handicap

Un pôle d'accompagnement et de ressources à destination des familles et des professionnels pour faciliter l'accueil d'enfants handicapés en centres de loisirs.



# Parents confrontés au deuil

## AIDES

accident de vie

 Aide exceptionnelle liée au décès d'un proche

vie quotidienne

Aide à domicile

## RESSOURCES



### Accompagnement personnalisé

Rencontre possible avec un travailleur social de la Caf pour être accompagné, informé et orienté selon la situation.



### Livret d'accompagnement au deuil de l'enfant

Un guide, propre à chaque situation, élaboré avec l'appui des associations de soutien aux familles pour accompagner et guider les familles aux différentes étapes.



Vous venez de perdre votre enfant.

Dans ce moment difficile, il est important que vous puissiez recevoir un soutien, connaître vos droits et être aidé dans vos démarches administratives en tenant compte de l'ensemble de vos préoccupations.

Le livret d'accompagnement au deuil vous est remis par un professionnel à l'annonce du décès de votre enfant.

Il regroupe toutes les informations utiles pour solliciter les professionnels et les services pouvant vous apporter les conseils et l'accompagnement nécessaires dans les étapes essentielles qui suivent ce décès.

Ce livret comprend notamment :

- > des informations communes destinées à tous les parents confrontés au décès de leur enfant ;
- > les démarches administratives relatives aux circonstances du décès de votre enfant.

MA VIE  
ÉVOLUE ?



MA DÉCLARATION  
AUSSI !



Pour éviter de rembourser  
mieux vaut tout déclarer **sur [caf.fr](https://www.caf.fr)**



# Ressources utiles



Les @tualités parentales : la newsletter de la Caf des Deux-Sèvres à destination de tous les parents.

monenfant.fr



vacaf.org

LES AIDES AUX VACANCES  
DE VOTRE CAF



gri  
pa

Service Public des pensions alimentaires



## Vies de famille



**0 805 382 300**

Allo, Parents en crise

Ligne d'écoute dédiée aux questions liées à la parentalité et à la vie familiale.



**39 19**

Violence Femmes Info - Numéro national

Ligne dédiée aux victimes de violences conjugales (sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...)



**119**

Allô Enfance en danger - Numéro national

Ligne dédiée à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.



**30 20**

Non au harcèlement - Numéro national

Ligne d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes.

# La Caf à votre écoute



N'oubliez pas de vous géolocaliser pour accéder au contenu local de la Caf des Deux-Sèvres via le bouton « Ma Caf ».



Effectuez toutes vos démarches en ligne et contactez la Caf via l'espace Mon compte (caf.fr) et l'application mobile Caf.



Laissez-vous guider avec l'accompagnement sur rendez-vous pour toute question relative à votre dossier allocataire.



Rendez-vous aux points d'accueil Caf : proche de chez vous, ils proposent un accompagnement à la réalisation de vos démarches en ligne.



3220 : le numéro unique au coût d'un appel local.



Rencontrez un travailleur social de la Caf des Deux-Sèvres pour être accompagné lors d'un événement déstabilisant (décès, violences conjugales, séparation, impayés,...). Prenez contact par mail : [travailleurs-sociaux@caf79.caf.fr](mailto:travailleurs-sociaux@caf79.caf.fr).



CAF\_DEUXSEVRES



CAF DES DEUX-SÈVRES